

DE LA DÉMOCRATIE  
ou  
Europe, **AMÉRIQUE** et Russie  
(Montesquieu, Rousseau et Tocqueville)

" La démocratie est l'*énigme* résolue de toutes les constitutions. " (Marx)

Tout le monde ou presque en Occident s'affirme aujourd'hui « démocrate » et se réclame des idéaux et des valeurs démocratiques, se démarquant ainsi de ce qu'il est convenu d'appeler commodément et polémiquement le « totalitarisme ». Mais qu'est-ce au juste que la Démocratie ? "Qu'est-ce qu'un démocrate, je vous prie ? C'est là un mot vague, banal, sans acception précise, un mot en caoutchouc. Quelle opinion ne parviendrait pas à se loger sous cette enseigne ?" (Blanqui<sup>1</sup>)

Pouvoir du peuple dit l'étymologie (*démo-cratie*), par opposition au pouvoir d'un seul, soi (*auto-cratie*) / unique (*mon-archie*) ou d'un petit nombre, les « meilleurs » (*aristo-cratie*), les riches (*plouto-cratie*) voire simplement plusieurs (*olig-archie*).

"Lorsque dans la république, le peuple en corps a la souveraine puissance, c'est une *Démocratie*." (Montesquieu, II.2.)

Soit. Mais comment se constitue le peuple ou comment s'organise-t-il "en corps" : ensemble ? Suffit-il que les membres d'une nation s'assemblent pour former un vrai État, c'est-à-dire "un corps moral et collectif" ? On voit difficilement que la simple addition d'individus, différents, engendre autre chose " qu'une somme de volontés particulières " (Rousseau, II.3.) et donc permette l'établissement d'un Ordre politique, distinct et de l'anarchie naturelle et de la monarchie, définitivement abolie par la Révolution française, si elle n'est pas elle-même fondée sur un « esprit » (âme) ou un « principe » (fondement) qui la structure. Quel est alors l'esprit (idée) de la Démocratie et où se rencontre-t-il vraiment, en Europe, comme nous autres Européens sommes enclins à le croire, ou en Amérique, comme le pensait Tocqueville qui y percevait l'" image de la démocratie elle-même " (Introd.) ?

A l'occasion du Bicentenaire de la Révolution française et du tricentenaire de la naissance de Montesquieu, nous tenterons de répondre à ces questions, en nous inspirant de la pensée de ce dernier et de celle de ses deux disciples les plus célèbres et les plus pertinents, Rousseau et Tocqueville. Tous les trois ont en effet contribué de façon décisive à nous éclairer grandement sur l'essence propre de la Démocratie et, en-deçà, sur la nature spécifique du politique en général. Au-delà d'un légitime hommage à des penseurs illustres, nous nous acquitterons donc ici d'une dette envers une théorie capitale et toujours actuelle.

---

<sup>1</sup> Lettre à Maillard juin 1852

## I. L'Esprit de la Démocratie (Montesquieu)

Pour concevoir pleinement un régime politique quel qu'il soit, il faut commencer par distinguer, avec le rédacteur de *L'Esprit des lois*, la simple forme ou la structure externe d'un gouvernement et son principe ou sa structure interne.

" Il y a cette différence entre la nature du gouvernement et son principe, que sa nature est ce qui le fait être tel et son principe ce qui le fait agir. L'une est sa structure particulière, et l'autre les passions humaines qui le font mouvoir." Hors " cette distinction ... très importante " (III. 1.), il reste peut-être possible de décrire une démocratie et de s'en faire une idée abstraite ou formelle, mais certainement pas de la comprendre et de la saisir dans son concept véritable, soit dans l'Idée qui l'anime. L'essentiel ne revient point à compter combien ou qui dirigent, étant entendu qu'il est de toute façon rigoureusement impossible que tous gouvernent à la fois et que le décompte peut s'avérer en la matière strictement trompeur voire truqué - "ces différences quantitatives ne sont que superficielles et ne concernent pas le concept de la chose elle-même" (Hegel)- mais bien de savoir comment ou sur quoi se base le pouvoir authentiquement ou effectivement démocratique.

Et de fait celui-ci ne se réduit nullement à des considérations arithmétiques (quantitatives), la majorité pouvant parfaitement s'accorder pour confier l'autorité à un « despote », mais demande un fondement moral. "Le facteur capital de la démarche est le caractère moral. La *vertu*, dit Montesquieu, est le fondement de la démocratie, cette sentence est aussi importante que vraie par rapport à la représentation que l'on se fait d'ordinaire de la démocratie" (idem<sup>2</sup>). Car si la force est indispensable (consubstantielle) à tout État et totalement suffisante, semble-t-il, à " un gouvernement despotique ", seule la vertu garantit un régime démocratique.

" Mais, dans un État populaire, il faut un ressort de plus, qui est la VERTU." (III. 3.)

Mais en quoi consiste réellement la dite vertu ? S'agit-il d'une simple norme morale subjective, partagée par les uns et ignorée par les autres ? Dans ce cas la Démocratie risquerait fort de relever d'un songe idéologique creux. Aussi on interprétera la « vertu » comme une règle sociale objective : le respect de l'autre comme un autre *homme*, mon semblable, au nom de notre mutuelle appartenance à l'« humanité », ce qui renvoie au demeurant au sens étymologique du mot vertu, du latin *virtus*, lui-même dérivé de *vir*, homme. En termes proprement politiques, cela se nomme la reconnaissance ou l'amour de l'égalité entre les hommes.

" Ce que j'appelle la *vertu* dans la république est l'amour de la patrie, c'est-à-dire l'amour de l'égalité. Ce n'est point une vertu morale, ni une vertu chrétienne, c'est la vertu politique." (Avertissement)

L'Égalité ou "l'amour de la république" (V. 2), tel est en définitive le Principe de la Démocratie.

---

<sup>2</sup> *Ph.D.* § 273 R. et *Ph.H.* p. 194

Les hommes étant *naturellement* inégaux et ayant tendance à faire prévaloir leurs avantages particuliers sur le bien commun, l'égalité démocratique s'oppose au cours naturel des choses. En ce sens elle est bien une norme et relève du Droit et non du Fait.

" Ce qui ne signifie pas que dans une certaine république, on soit vertueux ; mais qu'on devrait l'être ;" (III. 11.) Mais c'est une règle sociale *objective* puisqu'elle est issue du concept même d'Humanité qui implique obligatoirement celui de « communauté » et donc l'égalité des individus, sans laquelle il n'existerait point de « communication » ou de constitution politique authentique. *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* n'est envisageable qu'à cette condition.

En tant qu'idéal, l'Égalité n'est jamais donnée mais doit être instituée, ce qui requiert tout une éducation préalable, éducation d'autant plus nécessaire dans un régime démocratique que ce dernier n'est pas naturel aux hommes.

" Les lois de l'éducation sont les premières que nous recevons. (...) C'est dans le gouvernement républicain que l'on a besoin de toute la puissance de l'éducation." (IV. 1.-5.)

Dans la mesure où cet idéal se conforme à la définition de l'Homme –animal communiquant– l'éducation en question se résume au bout du compte à une explicitation de l'essence humaine. Pris dans toute sa rigueur, l'objectif de l'égalité n'est assurément guère accessible *hic et nunc* et pourrait même provoquer les pires dissensions dans une république terrestre.

" Quoique, dans la démocratie, l'égalité réelle soit l'âme de l'État, cependant elle est si difficile à établir, qu'une exactitude extrême à cet égard ne conviendrait pas toujours."

Il n'en constitue pas moins l'Idéal asymptotique de toute « démocratie » digne de ce nom, "la nature de la démocratie, et du principe même de l'égalité" (V. 5.) étant liées et progressant inexorablement du même pas.

Une telle exigence contrecarre certes le mouvement spontané de chacun et nie ainsi sa liberté. Pourtant, ce faisant, elle redonne au " mot ... de liberté " (XI. 2.) sa véritable signification qui ne saurait se concevoir qu'à l'échelle sociale ou légale, sous peine de se confondre avec l'arbitraire le plus total, soit le contraire de la liberté. Seule une fausse démocratie ou une démocratie uniquement formelle privilégiera la liberté au détriment de l'égalité ou de la loi.

" Il est vrai que dans les démocraties, le peuple paraît faire ce qu'il veut : mais la liberté politique ne consiste point à faire ce que l'on veut. Dans un État, c'est-à-dire dans une société où il y a des lois, la liberté ne peut consister qu'à pouvoir faire ce que l'on doit vouloir, et à n'être point contraint de faire ce que l'on ne doit pas vouloir."

Une démocratie effective redéfinira en revanche plus correctement l'idée de liberté : " La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent " (XI. 3.), en réconciliant ces deux " principes simples " (liberté et égalité) du Droit (*Déclaration. Préambule*).

En l'absence d'une limitation légale des libertés ou plutôt des licences, et étant donné que les hommes ne naissent pas égaux, le régime dit démocratique risque fort de couvrir, sous l'appellation de liberté et d'égalité, les pires oppressions (servitudes) et inégalités.

Cela se produit fréquemment dans les démocraties directes qui aspirent à partager le pouvoir librement et indistinctement entre tous, alors que, faute d'une formation appropriée, tous ne peuvent prétendre à décider de tout.

" Le grand avantage des représentants, c'est qu'ils sont capables de discuter les affaires. Le peuple n'y est point du tout propre ; ce qui forme un des grands inconvénients de la démocratie." (XI. 6.)

Le danger d'un libéralisme aussi inconséquent est clair : l'empire de la démagogie, ou le "despotisme de tous", c'est-à-dire une apparente égalité qui débouche, à plus ou moins longue échéance, sur le règne des démagogues et le "despotisme d'un seul" (VIII. 6.) ou de plusieurs, soit une foncière (radicale) inégalité (iniquité) et corrélativement l'asservissement effectif, sinon de droit (la loi), de la majorité (le peuple) à une minorité de favorisés (l'élite). L'Histoire, passée et présente, ne cesse d'illustrer une situation de ce type.

Tel fut le " grand vice dans la plupart des anciennes républiques " (ibidem), celui-même qui conduisit les Romains à leur perte, comme l'expliquait justement l'auteur dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* ; tel reste, nous le verrons, le défaut majeur d'une république moderne, les États-Unis d'Amérique. Entre l'"État despotique" oriental (XI.9.) et les démocraties occidentales, la limite n'est pas tranchée. Mais avant de vérifier ce point, déterminons davantage le sens des idéaux démocratiques, pour nous prémunir contre leur perversion toujours possible, sans pour autant renier fondamentalement ceux-ci, comme notre penseur l'a finalement fait, leur préférant manifestement ce qu'il baptisait " le gouvernement ... modéré " (ibidem et XIX. 27.) ou la soi-disant " liberté anglaise, c'est-à-dire surtout les privilèges de la noblesse ", selon Hegel. Nonobstant sa "vision profonde" du Politique (idem<sup>3</sup>), Montesquieu n'a pas poussé jusqu'à son terme la réflexion du Principe de la Démocratie ; ce que Rousseau essayera précisément de réaliser.

L'on imputera l'échec du premier tant à ses origines sociales, la bonne noblesse, qu'à son approche trop restrictivement positive, historico-sociologique, malgré son dessein rationnel affiché dans l'*Avertissement de L'Esprit des lois*, et son traitement quasi systématique du Droit et de la Politique. Et tout en reconnaissant les mérites incontestables de sa pensée, on lui reprochera légitimement de n'avoir point approfondi suffisamment la question du pouvoir ou de s'être arrêté en cours de route, au lieu de poursuivre son examen jusqu'à sa racine vive comme le tentera, plus méthodiquement, rigoureusement et spéculativement le second.

---

<sup>3</sup> Ph.H. p. 311 et Ph.D. § 273 R.

## II. La Démocratie véritable (Rousseau)

Il faut inlassablement revenir au concept de Démocratie et pour cela "commencer par mieux déterminer la nature du corps social" (*Contrat social* 1<sup>ère</sup> version chap. I.) ou les purs fondements du "droit politique", si l'on veut éviter que celle-là ne connaisse le destin des anciennes républiques. Ce que "l'illustre Montesquieu" n'a point su ou voulu faire, à la fois à cause de ses préjugés aristocratiques et de son «positivisme» ou «réalisme» épistémologique prévalent dans son étude. "Le seul moderne en état de créer cette grande et inutile science eût été l'illustre Montesquieu.

Mais il n'eut garde de traiter des principes du droit politique; il se contenta de traiter du droit positif des gouvernements établis; et rien au monde n'est plus différent que ces deux études" (*Émile* V.3.). Issu d'un milieu plus modeste et davantage philosophe que sociologue, Rousseau réussira par contre là où ce dernier a failli, reprenant la réflexion à l'endroit précis où son prédécesseur avait buté, la détermination exacte de "la vertu" politique (*Discours sur l'Économie politique* II.)

Si une société ou communauté ne se réduit pas à "une agrégation" d'individus, mais repose, conformément au sens étymologique de son nom, sur une alliance ou "une association" de citoyens, elle exige un rapport d'alliance, c'est-à-dire une "convention": "pacte" ou *Contrat social* (I.5.-6.). S'imposant à tous, un tel Pacte prive certes chacun de sa liberté ou licence naturelle, l'obligeant ainsi à s'unir aux autres (semblables) et «institue» la liberté sociale (universelle). Il permet du coup aux hommes de dépasser leurs rapports naturels, basés sur la force ou les désirs (vouloirs) particuliers, vers des rapports proprement humains (sociaux) structurés par la Loi ou la Volonté générale.

" Il faut bien distinguer la liberté naturelle, qui n'a pour bornes que les forces de l'individu, de la liberté civile, qui est limitée par la volonté générale ;" (I. 8.)

A quoi rimerait autrement la co-existence entre les sujets ?

Hors ce Contrat, lui-même lié au contrat linguistique - "la société, déjà liée à l'institution des langues (...) la parole étant la première institution sociale" (*Disc. orig. inég. I. - Essai orig. lgues I.*)-, il n'y aurait jamais eu place pour une authentique communauté sociale qui présuppose une communication ou entente entre les hommes, mais seulement pour des groupements naturels. Récusant toute base (assise ou fondation) externe (biologique ou théologique) de l'État, l'écrivain des *Institutions politiques* n'assigne à ce dernier qu'un principe purement interne : le vouloir-dire ou vivre ensemble de l'Homme que l'on peut et doit supposer en chacun.

"Rousseau a eu le mérite d'établir un principe qui non seulement dans sa forme (comme le sont la sociabilité, l'autorité divine), mais également dans son contenu est une pensée et, à vrai dire, la pensée elle-même, puisqu'il a posé la volonté comme principe de l'État" (Hegel<sup>4</sup>).

Un tel Pacte postule nécessairement l'égalité des contractants ou des partenaires, sans laquelle il serait vain de parler d'Accord ou de Contrat. Le corps social se constitue donc par la négation de l'inégalité naturelle, celle-ci conduisant droit à la simple contrainte, soit à la domination des uns par les autres.

" Je terminerai ce chapitre et ce livre par une remarque qui doit servir de base à tout système social ; c'est qu'au lieu de détruire l'égalité naturelle, le pacte fondamental substitue, au contraire une égalité morale et légitime à ce que la nature avait pu mettre d'inégalité physique entre les hommes, et que, pouvant être inégaux en force ou en génie, ils deviennent tous égaux par convention et de droit." (I.9.)

Une société véritable requiert la reconnaissance de tous par tous comme des semblables(égaux). A des individus originairement inégaux, elle octroie toutefois les mêmes droits et partant un « traitement » équivalent sinon identique.

Aussi la «Cité humaine» ne peut être qu'une République ; le pouvoir ou la "souveraineté" y appartient indistinctement et pareillement à tous : "Tout gouvernement légitime est républicain". Ce qu'est obligatoirement tout " État ", dès lors qu'il est " régi par des lois " et non par de primitives sujétions, mais plus particulièrement la Démocratie, dans la mesure où elle explicite le soubassement, implicite et pourtant effectif, de tout gouvernement légal : la Liberté et l'Égalité.

" Si l'on recherche en quoi consiste précisément le plus grand bien de tous, qui doit être la fin de tout système de législation, on trouvera qu'il se réduit à deux objets principaux, la *liberté* et l'*égalité* : la liberté, parce que toute dépendance particulière est autant de force ôtée au corps de l'État ; l'égalité, parce que la liberté ne peut subsister sans elle." (II. 11.)

En 1789 les Révolutionnaires français n'auront plus qu'à transcrire ce passage de Rousseau dans leur célèbre premier article de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* : "Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits", en faisant la norme du Droit positif. La Démocratie révèle finalement le sens (*telos*) de l'Histoire humaine et s'avère bien "le chef d'œuvre de l'art politique" (*Lettres écrites montagne VIII*) ou, selon l'expression de Marx, " l'énigme résolue de toutes les constitutions " <sup>5</sup>.

Mais quelle est l'égalité visée par les démocrates ? A l'instar du concept de liberté, celui d'égalité recèle en effet une éminente ambiguïté, et sa mésinterprétation engendre de graves conséquences. A traiter d'emblée comme des égaux des êtres naturellement inégaux, on risque tout simplement de renforcer les avantages des uns et les handicaps des autres et d'aboutir ainsi aux pires inégalités.

<sup>4</sup> Ph.D. § 258 R.

<sup>5</sup> Critique de la Philosophie du Droit de Hegel § 279

Telle est d'ailleurs la pente naturelle et fréquente de certains, de tous en fait, gouvernements démocratiques mal compris.

"Sous les mauvais gouvernements, cette égalité n'est qu'apparente et illusoire ; elle ne sert qu'à maintenir le pauvre dans sa misère, et le riche dans son usurpation. Dans le fait les lois sont utiles à ceux qui possèdent et nuisibles à ceux qui n'ont rien ; d'où il suit que l'état social n'est avantageux aux hommes qu'autant qu'ils ont quelque chose, et qu'aucun d'eux n'a rien de trop." (I. 9. note (a))

Cette conception strictement arithmétique de l'égalité recouvre une vision abstraite et formelle de celle-ci, et une démocratie qui la mettrait en œuvre de bout en bout ne serait que l'alibi ou le prétexte d'une aristocratie à peine voilée.

Une démocratie authentique se doit en revanche d'instaurer une égalité concrète ou réelle, et afin d'atteindre cet objectif, elle proportionnera les récompenses et les peines au « mérite » de chacun, en tenant compte de l'inégalité de leurs conditions de départ (naissance, circonstances), -chances ou malchances-, tant du moins que ces dernières n'ont pas été quelque peu égalisées. Certes il s'agit là d'une opération très difficile, voire impossible (utopique) à la limite. Mais parce que le cours naturel des choses ou le désir des hommes s'y oppose, il faut que la Loi le rectifie, en tendant justement à l'égalisation.

"Cette égalité, disent-ils, est une chimère de spéculation qui ne peut exister dans la pratique. Mais si l'abus est inévitable, s'ensuit-il qu'il ne faille pas au moins le régler ? C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir." (II. 11.)

C'est en tout cas l'unique moyen pour une Démocratie de prendre au sérieux sa propre exigence d'universalité et d'essayer d'être conséquente avec elle-même.

Il n'est point également et surtout d'autre façon concrète pour le corps social de se montrer conséquent avec ou fidèle au Principe qui le structure : la Loi ou la Volonté générale. Or celle-ci ne saurait se confondre avec une quelconque addition des volontés, ou de ce qui ne serait alors que des désirs particuliers, ceux-ci se situant dans une sphère présociale, celle des besoins. La volonté générale quant à elle témoigne directement de la valeur idéale, commune à tous les hommes, liée au seul fait de leur co-appartenance à la société humaine (humanité).

" Il y a bien souvent de la différence entre la volonté de tous et la volonté générale ; celle-ci ne regarde qu'à l'intérêt commun ; l'autre regarde à l'intérêt privé, et n'est qu'une somme de volontés particulières " (II. 3.)

Pour réaliser l'Idéal démocratique, il importe donc de faire prévaloir l'Idée de la communauté sur les intérêts individuels (particuliers).

Objectera-t-on qu'une telle Démocratie n'aurait pas son site sur terre mais exclusivement au Ciel ? C'est probable et vraisemblable.

"A prendre le terme dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritable démocratie, et il n'en existera jamais. Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné. ... S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes." (III.4.)

L'entière démocratie reste en effet un Idéal, pour ne pas dire une Chimère ou une Utopie. Cette Utopie se doit cependant de régler –elle règle en réalité– l'Histoire politique des hommes qui ressemblerait sinon à la pure lutte pour la vie des animaux. Et elle le fait en apprenant à ceux-là ce qu'ils auraient toujours déjà dû savoir, mais qu'ils ont souvent tendance à oublier, et qu'il convient de leur rappeler en permanence : leur «parenté» ou relation générale, soit à se reconnaître "tous pour frères" (IV. 8.). La devise *Liberté, Égalité* implique la *Fraternité* comme son complément politique incontournable et indispensable.

Aucun de ces impératifs n'étant spontané, le " gouvernement populaire ou légitime " aura le plus grand besoin de " l'éducation publique " (*Discours sur l'Économie politique* II.), le tout étant de s'accorder sur qui sera en charge de celle-ci, en attendant qu'elle ait produit pleinement ses effets. Un retour à une sorte d'" aristocratie " semble ici inévitable. Encore prendra-t-on garde à entendre le sens exact de cette dernière, afin que le règne transitoire des meilleurs (*aristo*) ou des «nobles» ne redevienne point, comme avant, la tyrannie des plus forts ou des plus malins, bref afin qu'on ne perde pas de vue ce qui demeure l'essentiel : l'intérêt général.

" En un mot c'est l'ordre le meilleur et le plus naturel que les plus sages gouvernent la multitude, quand on est sûr qu'ils la gouvernent pour son profit, et non pour le leur." (III. 5.)

On fera donc droit à une certaine particularité ou inégalité, sous peine de voir la légitime revendication égalitaire sombrer dans un égalitarisme destructeur, "vice" qu'avaient expérimenté " la plupart des anciennes républiques ", comme nous l'avons déjà pointé avec Montesquieu, et qui finit toujours par profiter à la longue à la pseudo-élite. La vraie "démocratie" n'exclut nullement une " aristocratie " correctement conçue (Platon<sup>6</sup>).

Concilier l'égalité (l'universalité) et l'inégalité (la particularité), voilà la tâche à l'infini de toute démocratie authentique, tâche dont la plupart des états européens s'acquittent tant bien que mal. "L'essence de l'État moderne consiste dans l'union de l'universalité avec la totale liberté de la particularité et la prospérité des individus, si bien que, d'une part, l'intérêt de la famille et de la société civile doit s'ajuster à l'État, mais que, d'autre part, l'universalité du but ne peut progresser sans le savoir et le vouloir de la particularité, qui doit conserver son droit" (Hegel<sup>7</sup>). Dans la réalisation de ce but, d'autres démocraties, non européennes, géographiquement du moins, éprouvent les pires difficultés, selon qu'elles privilégient l'un ou l'autre terme de la dialectique liberté - égalité, aboutissant néanmoins dans les deux cas au même résultat : la servitude ou la tyrannie, en lieu et place de la Démocratie (République) véridique. L'exemple de l'Amérique en fournit une illustration jusqu'à la caricature.

---

<sup>6</sup> *Méxène* 238 cd

<sup>7</sup> *Ph.D.* § 260 Add.



### III. *De la Démocratie en Amérique* (Tocqueville)

Bien qu'elle ne soit pas une démocratie directe à l'ancienne, l'Amérique s'en approche toutefois suffisamment, singulièrement de nos jours, avec le fantastique développement des moyens de consultation directe, pour ne pas dire instantanée, enquêtes d'opinion, sondages, palmarès etc., pour qu'on puisse y repérer tous les défauts propres à cette dernière.

" Ce qu'il [Montesquieu] dit des Grecs et des Romains s'applique encore aux Américains." (*D.A., Frag<sup>ts</sup> inédits*)  
Tocqueville les recense et analyse minutieusement dans sa très pénétrante et substantielle étude *De la Démocratie en Amérique*.

Et le modèle des *États-Unis* est d'autant plus parlant et pertinent que la démocratie américaine anticipe tous les dangers inhérents à une démocratie mal saisie, dangers qui guettent toutes les démocraties et non seulement l'Amérique qui faisait du reste elle-même partie, à ses débuts, de " l'Europe, au sens spirituel " (Husserl<sup>8</sup>).

" J'avoue que dans l'Amérique, j'ai vu plus que l'Amérique ; j'y ai cherché une image de la démocratie elle-même ".  
(Introd. et I 2. 9.)

D'où le caractère prémonitoire de cet ouvrage –on le croirait parfois rédigé aujourd'hui– et la valeur paradigmatique du régime qu'il décrit, au point que son auteur finit par oublier qu'il n'a sous les yeux qu'un type possible de Démocratie : la démocratie formelle, et aucunement la Démocratie en général.

Des multiples travers soulignés par Tocqueville dans son Essai, on ne retiendra que celui qui les résume tous, " l'omnipotence de la majorité " et qui caractérise lui-même une démocratie ou égalité abstraite où chacun vaut immédiatement chacun, sans égards pour leur « mérite » respectif et où tout se décide par l'unique comptabilité des voix.

" Il est de l'essence même des gouvernements démocratiques que l'empire de la majorité y soit absolu ; car en dehors de la majorité dans les démocraties, il n'y a rien qui résiste." (I 2. 7.)

Cet " empire de la majorité " se constate aussi bien dans le domaine proprement politique que dans les autres sphères de la vie sociale, morale, religion, culture, où, en l'absence de tout critère ou norme rationnels reconnus, s'impose inéluctablement la seule loi du nombre, c'est-à-dire celle de l'opinion moyenne ou publique, mesurée par les statistiques. Le conformisme et le goût populaire –forme moderne de la " «thâtrocratie» " violemment dénoncée en son temps par Platon<sup>9</sup>– règne ainsi sans partage sur la société américaine contemporaine.

<sup>8</sup> *La Crise de l'humanité européenne et la philosophie I in La crise des sciences européennes et la phéno. tr.*

<sup>9</sup> *Lois III 701 a*

Paradoxalement, mais ce n'est qu'un paradoxe apparent, le pays de la liberté d'expression s'avère un pays qui ne tolère que l'expression des opinions conformes et condamne les autres, sinon au silence, du moins à l'insignifiance, faute de publication ou de diffusion.

" Je ne connais pas de pays où il règne, en général, moins d'indépendance d'esprit et de véritable liberté de discussion qu'en Amérique." (ibidem)

Une idée originale ou intéressante n'y acquiert droit de cité que lorsqu'elle s'est au préalable pliée aux canons populaires de communication, autant dire quand elle a précisément perdu sa valeur spécifique (distinctive), pour devenir un simple produit de consommation de masse. Les plus belles causes servent de nos jours de prétexte à des spectacles superficiels (éphémères).

Pour remplir sa mission, la conformation ou la normalisation des esprits, une telle démocratie n'a nul besoin de recourir à la contrainte externe, l'arithmétique sociale y pourvoit et obtient un résultat similaire, de façon plus efficace et durable que n'importe quelle coercition physique. En comptant exactement les avis, on aboutit en effet mécaniquement, et sans violence visible, à l'élimination du champ social de toute pensée un tant soit peu exigeante, celle-ci ne pouvant pas, par définition, plaire au grand nombre, étant donné son niveau culturel, non point fatal, mais lié à son éducation (formation).

" des chaînes et des bourreaux, ce sont là les instruments grossiers qu'employait jadis la tyrannie ; mais de nos jours la civilisation a perfectionné jusqu'au despotisme lui-même, qui semblait pourtant n'avoir plus rien à apprendre." (ibidem ; cf. égal. II 3. 21.)

Il en résulte logiquement une raréfaction des " hommes remarquables ", que ce soient des "écrivains" ou des "politiques", vite remplacés par "des vendeurs d'idées" (ibidem et II 1. 14.). La dite démocratie engendre ainsi une totale *médiocratie*, pour user d'un jeu de mots nietzschéen. Dans un tel univers, il ne saurait bien sûr y avoir place pour une réflexion philosophique authentique, sauf à qualifier de telle l'idéologie des hommes d'affaires, le « pragmatisme ».

"Je pense qu'il n'y a pas, dans le monde civilisé, de pays où l'on s'occupe moins de philosophie qu'aux États-Unis. Les Américains n'ont point d'école philosophique qui leur soit propre, et ils s'inquiètent fort peu de toutes celles qui divisent l'Europe ; ils en savent à peine les noms." (II 1. 1.)

La prévalence actuelle sur le sol américain de la « philosophie analytique » ou du « positivisme logique » confirme pleinement ce diagnostic.

L'égalisation de surface que produit cette "tyrannie de la majorité" (I 2. 8.) cache néanmoins mal l'inégalité profonde et la réelle et stricte servitude dont elle est simultanément la cause et l'effet. En prétendant donner librement et également la parole à tous, une telle démocratie favorise en fait ceux qui détiennent les moyens de se faire entendre, patrons de presse ou d'autres médias, et ouvre en conséquence la porte à toutes les manipulations de l'opinion publique.

La dictature de celle-ci trahit sa soumission aux « leaders » d'opinion et à leurs soutiens économiques, qui seuls règnent vraiment. Quant au peuple proprement dit, il devient finalement indifférent à la chose publique et se réfugie dans le plus étroit affairisme ou dans l'individualisme forcené.

"L'individualisme est d'origine démocratique, et il menace de se développer à mesure que les conditions s'égalisent."  
(II 2.2.)

Ce faisant il encourage "la concentration des pouvoirs" (II 4.2.) entre les mains de ceux qui jouissent déjà d'une autorité ou d'une influence affirmée, et ce au mépris du Principe de la Démocratie : "Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation : nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément." (*Déclaration*. Article III). Présentement le consumérisme et le désintérêt politique du citoyen américain ordinaire, patent lors des élections, vérifient là encore le pronostic toquevillien.

Entre "le despotisme oriental" russe (Marx<sup>10</sup>) d'un autocrate ou d'un parti et la tyrannie américaine du peuple ou plutôt d'un lobby la différence est moins grande qu'il n'y paraît et ne touche qu'aux moyens utilisés : publicité ou conditionnement subtil ici, propagande ou pression ouverte là.

" Pour atteindre son but, le premier s'en repose sur l'intérêt personnel, et laisse agir, sans les diriger, la force et la raison des individus. Le second concentre en quelque sorte dans un homme toute la puissance de la société. L'un a pour principal moyen d'action la liberté ; l'autre la servitude." (I 2. Concl.)

Leur dessein se révèle en tout cas identique : la mainmise sur "les destinées ... du monde" (ibidem). Or de ce point de vue la méthode persuasive « démocratique » s'est montrée bien plus efficace, sur le long terme, que la méthode répressive brutale ou pure, puisque *l'American way of life* s'impose aujourd'hui jusqu'en Russie.

La parfaite symétrie entre ces deux régimes ne surprendra guère, dans la mesure où ils reposent tous deux sur une conception non dialectique des rapports entre égalité et liberté, sacrifiant systématiquement l'un des termes de la relation à l'autre ; ce qui a pour effet de conduire la société tantôt à l'anarchie ou la licence, tantôt à l'égalitarisme ou l'esclavage généralisé.

"L'égalité produite en effet, deux tendances : l'une mène directement les hommes à l'indépendance et peut les pousser tout à coup jusqu'à l'anarchie ; l'autre les conduit par un chemin plus long, plus secret, mais plus sûr, vers la servitude."  
(II 4. 1.)

L'anarchie débouchant elle-même, à brève échéance, sur la servitude, c'est bien d'une même erreur ou d'un vice similaire dont font preuve les États-Unis et l'Union soviétique ou la Russie qui l'a précédée et qui lui a succédé.

---

<sup>10</sup> *Résumé discours de 1867 in Écrits sur le tsarisme et la Commune russe* p. 1422 (*Éco. et Soc.* Droz 07 / 1967)

" L'uniformité universelle " induite par la démocratie américaine doit-elle pour autant nous faire désespérer de la Démocratie en général et nous faire regretter "l'Ancien Régime" ?

" Je promène mes regards sur cette foule innombrable composée d'êtres pareils, où rien ne s'élève ni ne s'abaisse. Le spectacle de cette uniformité universelle m'attriste et me glace, et je suis tenté de regretter la société qui n'est plus."  
(II 4. 8. Vue g<sup>ale</sup> du sujet)

On oublierait alors que ce dernier n'avait rien à envier au régime démocratique en matière de servitude et qu'au demeurant c'est, qu'on le veuille ou non, un régime politique et social historiquement dépassé, " la Révolution française " en ayant dévoilé l'entière caducité.

Rien ne saurait donc freiner durablement "le développement graduel et progressif de l'égalité", encore moins " arrêter la démocratie " (Introd.) dont les idéaux, la Liberté et l'Égalité, seront pensés comme foncièrement compatibles.

" On peut imaginer un point extrême où la liberté et l'égalité se touchent et se confondent." (II 2. 1.)

Ne reflètent-ils pas d'ailleurs les " deux passions principales " de l'Homme, celles-mêmes qui, en-deçà de toute conjoncture, expliquent "la Révolution" (*L'Ancien régime et la Révolution* III. 8.), voire toutes les révolutions, passées, présentes ou futures ?

Au surplus ce ne sont pas les normes démocratiques en tant que telles qui doivent être fondamentalement remises en cause, du fait des conséquences ici dénoncées, mais et uniquement une compréhension déterminée de celles-ci, telle qu'elle prévaut en Amérique et, d'une certaine façon, chez toutes les autres nations, vu qu'elles subissent de plus en plus, pour l'heure du moins, son influence, via la l'exportation de sa culture ou de ses normes de masse, essentiellement grâce à la puissance de ses moyens de diffusion.

Cette mécompréhension revient en définitive à la confusion entre l'égalité formelle ou abstraite, génératrice de la servitude, et l'égalité réelle ou concrète, source de la vraie liberté, comme le notera *in fine* Tocqueville, fût-ce sur un mode vague, prisonnier qu'il est resté, malgré lui, du préjugé « libéral » :

" Les nations de nos jours ne sauraient faire que dans leur sein les conditions ne soient pas égales ; mais il dépend d'elles que l'égalité les conduise à la servitude ou à la liberté, aux lumières ou à la barbarie, à la prospérité ou aux misères. " (II 4. 8. Vue g<sup>ale</sup> du sujet)

Le destin de la démocratie n'est point fatalement américain (ou russe), pour peu qu'on ne se laisse pas obnubiler par la prégnance ou la puissance contemporaine de celui-ci qui n'est, après tout qu'une figure (incarnation) historique (transitoire) de la politique.

Où chercher cependant un modèle (spécimen) démocratique différent, s'il est vrai que "la victoire possible du rationalisme américain" (Hegel) ressemble maintenant à une évidence, " l'Amérique du Nord " incarnant " l'exemple d'État moderne le plus achevé " (Marx)<sup>11</sup>, et que *L'Esprit américain* (A. Bloom) est devenu un paradigme quasi mondial (universel), non sans manifester toutefois des signes d'essoufflement (exténuation) ou de fin (mort), comme le traduit le titre original de l'Essai critique cité : *The Closing of the American Mind* ? Tout dépend(ra) d'une préconception adéquate de l'égalité et de la liberté.

"Suivant que nous aurons la liberté démocratique ou la tyrannie démocratique, la destinée du monde sera différente, et l'on peut dire qu'il dépend aujourd'hui de nous que la République finisse par être établie partout ou abolie partout."  
(Avertissement 12<sup>e</sup> éd. 1848)

Partant tout est suspendu à la bonne préparation des esprits ou à leur éducation et enseignement. Or il ne fait pas de doute que l'Europe demeure encore, à cause de l'ancienneté de son patrimoine culturel et en dépit de l'« américanisation » croissante de moult de ses parties, la Patrie de l'Instruction et l'inspiratrice obligée de toute « Révolution » politique véritable. Ne fut-elle pas déjà la terre natale de toutes les grandes avancées et/ou Idéaux démocratiques qui ont marqué l'Occident et le Monde, de l'Antiquité (Platon) à nos jours (Marx) ?

Née en Europe (Grèce ancienne), l'Idée démocratique connaît nécessairement son achèvement. Le tour qu'il prendra se subordonne néanmoins, comme tout ce qui concerne notre Humanité, à "l'unique chose importante... l'éducation et l'instruction" (Platon<sup>12</sup>), soit à la capacité européenne à résister à l'américanisation galopante, en opposant à la sous-culture atlantique ses propres valeurs. Sans souscrire au dilemme extrême suggéré par Husserl –né entre parenthèses en 1859, l'année du décès de Tocqueville- en guise de conclusion à sa célèbre Conférence de Vienne de 1935, peu avant donc la seconde guerre, *La Crise de l'humanité européenne et la philosophie* : "La crise d'existence de l'Europe n'a que deux issues : ou bien l'Europe disparaîtra en se rendant toujours plus étrangère à sa propre signification rationnelle, qui est son sens vital, et sombrera dans la haine de l'esprit et dans la barbarie ; ou bien l'Europe renaîtra de l'esprit de la philosophie, grâce à un héroïsme de la raison qui surmontera définitivement le naturalisme"<sup>13</sup>; il n'est pas interdit de penser que l'Europe se trouve aujourd'hui à un tournant où il lui faut choisir entre une pseudo-modernité et une nouvelle « Renaissance », si elle veut espérer préserver sa raison d'être ultime : la *République*, c'est-à-dire la Démocratie ou le « Socialisme ».

J. Brafman

<sup>11</sup> Hegel, *Esthétique* t. 8 p. 166 (Aubier) et Marx, *Idéologie allemande* I. B. 2

<sup>12</sup> *République* IV 423 e

<sup>13</sup> In *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*